

Paris, le 04 mars 2022

Compte rendu de l'atelier de concertation avec les maires des trois vallées
Nice, le 09 février 2022

18 maires présents

Maires de la Roya présents :

- **Sébastien Olharan**, Maire de Breil-sur-Roya
- **Brigitte Bresc**, Maire de Saorge
- **Jean-Pierre Vassallo**, Maire de Tende
- **Daniel Alberti**, Maire de la Brigue

Maires de la Vésubie présents :

- **Paul BURRO**, Maire de Belvédère
- **Gérard MANFREDI**, Maire de Roquebillière
- **Jean THAON**, Maire de Lantosque
- **Yves GILLI**, Maire de Utelle
- **Laetitia LORE**, Maire de Venanson
- **Ivan MOTTET**, Maire de Saint-Martin-Vésubie
- **Martine BARENGO-FERRIER**, Maire de La Bollene-Vésubie

Maires de la Tinée présents :

- **Carole CERVEL**, Maire de Valdeblore
- **Roger MARIE**, Maire de Clans
- **Gérard STEPPEL**, Maire de Marie
- **Pauline HERVY**, DGS de Isola
- **Jean MERRA**, Maire de Saint-Sauveur-Sur-Tinee
- **Thierry Roux**, Maire de La Tour-Sur-Tinee
- **René BRIQUETTI**, Maire de Villars-sur-Var

Le présent atelier de concertation visait à faire converger les projets des maires – construits lors du dernier atelier dans chacune des vallées – autour de grands axes stratégiques de développement pouvant bénéficier aux 3 vallées.

Dans cette optique, l'atelier de concertation s'est structuré autour de deux phases :

- **Une phase de présentation** où les maires exposent aux élus des autres vallées, leurs projets, construits collectivement.
- **Une phase de structuration** autour des grands axes transverses où les élus des différentes vallées se répartissent le travail sur chacun des enjeux.

1. Présentation par les maires des axes de développement construits par vallée

Un porte-parole par vallée est désigné afin de présenter aux autres élus, les axes construits lors du précédent atelier de concertation.

Les autres élus doivent réagir à chaque projet : un « **carton vert** » pour un projet qui peut bénéficier à l'ensemble des trois vallées, un « **carton jaune** » pour un projet qui ne peut difficilement s'exporter à l'ensemble des trois vallées, un « **carton rouge** » pour un projet qui ne bénéficierait pas aux vallées.

a. Porte-parole de la vallée de la Roya

Le porte-parole de la Roya présente les **6 projets** construits pas les maires.

- **1^{er} projet : développer les mobilités douces**

Le projet : développer les mobilités douces et l'offre d'intermodalité.

Résultat du vote : 4 maires votent « jaunes » et 14 maires votent « verts ».

Les maires ayant voté « jaune » expliquent que la problématique du train n'est pas commune aux trois vallées. En revanche, ils expliquent que développer les mobilités douces et l'intermodalité est un axe de développement pouvant être commun à l'ensemble des vallées.

- **2^{ème} projet : Développer hydrogène dans la vallée**

Le projet : développer des structures et des solutions de mobilité exploitant l'énergie hydrogène.

Résultat du vote : tous les maires votent « vert ».

Les maires sont optimistes, l'hydrogène semble être un axe de développement majeur pour l'avenir des vallées.

- **3^{ème} projet : Faire découvrir le patrimoine de la vallée**

Le projet : valoriser et faire connaître le patrimoine des vallées (culinaire, culturel, naturel, artisanal etc...)

Résultat du vote : tous les maires votent « vert ».

Les maires font remonter que, si la promotion et la valorisation du patrimoine des vallées est un axe important pour l'avenir des territoires, un travail préalable de restauration et de préservation des édifices demeure indispensable.

- **4^{ème} projet : Améliorer et diversifier l'offre d'hébergement dans la vallée**

Résultat du vote : tous les maires votent « vert ».

- **5^{ème} projet : Construire un téléphérique pour accéder à Casterino**

Résultat du vote : tous les maires votent « jaune ».

Les maires expliquent qu'il s'agit d'un projet propre à la vallée de la Roya et qu'il est difficilement exportable aux trois vallées.

- **6^{ème} projet : Création d'un pôle agricole**

Le projet : créer un pôle agricole permettant aux agriculteurs et aux éleveurs de mutualiser les coûts tout en proposant un point de vente pour les habitants de la vallée, dans une logique de circuit court.

Résultat du vote : 17 maires votent « vert », 1 maire vote « jaune ».

Le maire ayant voté « jaune » explique que toutes les vallées n'ont pas forcément besoin d'une structure unique centralisant la production agricole de la vallée.

Les maires échangent plus largement sur l'agriculture et sur le fait de rester prudent quant à la pérennité d'un projet de maison d'agriculture. Pour les maires, **le problème vient davantage de l'offre que de la demande de produits agricole**. Pour les élus, il n'y a pas suffisamment d'aides pour les agriculteurs, générant ainsi un déficit de production ne permettant pas d'alimenter suffisamment des structures de

vente dans les vallées.

b. Porte-parole de la vallée de la Vésubie

Le porte-parole de la Vésubie présente les **3 projets** construits pas les maires.

- **1er projet : La vallée du sport**

Le projet : structurer les activités sportives des villages de la vallée autour d'un circuit touristique homogène.

Résultat du vote : 16 maires votent « vert », 2 maires votent « jaunes ».

Une maire fait remarquer que dans certaines vallées il est complexe de développer une activité sportive par commune.

Un maire de la Roya explique également que la vallée est déjà largement développée autour du « tourisme nature » et que ce pan de l'activité touristique peut difficilement être développé davantage. Il propose de s'orienter vers un **tourisme familial**.

- **2^{ème} projet : La vallée cœur de village**

Le projet : redynamiser le cœur des villages.

Résultat du vote : tous les maires votent « vert ».

Dans la réalisation de cet objectif, les maires insistent sur l'importance de réhabiliter le logement ancien. Un maire de la Roya fait état de sa proposition de contractualisation entre l'État et les communes afin d'inciter à la rénovation et donner aux villages des garanties financières.

Un maire de la Tinée explique que l'opération n'est pas simple car il remarque un morcelage des droits de propriété.

- **3^{ème} projet : La vallée du bien-être et du bien vivre.**

Le projet : valoriser les atouts de la vallée de façon à maintenir les emplois et attirer de nouveaux actifs.

Résultat du vote : tous les maires votent « vert ».

c. Porte-parole de la vallée de la Tinée

Le porte-parole de la Tinée présente les **4 projets** construits pas les maires.

- **1er projet : Les itinéraires du patrimoine**

Le projet : développer des itinéraires touristiques mettant en valeur le patrimoine des vallées.

Résultat du vote : tous les maires votent « vert ».

Les maires mettent en avant le fait que pour réaliser ce projet, il est nécessaire de donner aux communes les moyens de valoriser ce patrimoine (qui demande parfois une remise en état).

- **2^{ème} projet : Développer l'économie verte**

Le projet : développer dans la vallée des filières d'exploitation des ressources naturelles de la vallée : le bois et l'eau.

Résultat du vote : la moitié des maires votent « vert », l'autre moitié « jaune ».

La question du **bois** fait particulièrement débat. Un maire de la vallée de la Tinée livre son témoignage, pour lui l'exploitation du bois n'est pas rentable pour les communes. Ce dernier est également inquiet sur l'avenir des forêts qui sont en mauvais état. Il préconise de régénérer les espaces boisés mais en abandonnant la perspective financière de la filière bois.

Une maire intervient, pour cette dernière, il reste possible de se structurer et développer l'option financière de la filière bois, notamment dans la perspective d'un circuit court et d'une utilisation des ressources dans la vallée. Elle rappelle également le besoin de régénérer les forêts, marqueur important du paysage des vallées.

Tous les maires sont d'accords pour dire **que le bois est un axe de développement structurel** pour les trois vallées.

- **3^{ème} projet : Développer l'activité agricole et pastorale**

Résultat du vote : 15 maires votent « vert », 3 votent « jaune ».

Les maires font de nouveau remonter la difficulté à fédérer les agriculteurs.

- **4^{ème} projet : Sédentariser les populations**

Le projet : permettre aux habitants et aux familles désirant s'installer dans les vallées de vivre pleinement dans les communes. L'objectif est de couper avec une logique de trajet pendulaire. Plusieurs moyens pour réaliser ce projet : lutter contre les zones blanches, développement des infrastructures permettant l'accueil des travailleurs (coworking etc...)

Résultat du vote : tous les maires votent « vert ».

2. Échange entre les maires et le Préfet délégué

Le Préfet délégué prend connaissance des axes proposés par les maires et donnent des précisions sur les financements à venir :

- Concernant les infrastructures à reconstruire : la reconstruction est déjà actée.
- Le Préfet délégué insiste sur le fait que l'Etat ne financera pas seul les projets, c'est pour cela qu'une logique de contractualisation est mise en place.
- Sur la question du patrimoine, si un travail de rénovation et de restauration est important, il est également nécessaire de construire des stratégies pour valoriser ces actifs.

3. Répartition des maires en groupes de travail

Les maires sont invités à se regrouper en fonction des thématiques présentées plus tôt dans l'atelier. Les élus se répartissent de façon à avoir au moins un représentant par vallée dans chacun des axes de développement.

- **Le projet valorisation et soutien aux filières agricoles** : Gérard STEPPEL (Tinée) ; Paul BURRO (Vésubie) ; Sébastien OLHARAN (Roya) ; Gérard MANFREDI (Vésubie).
- **Le projet hydrogène** : Daniel ALBERTI (Roya) ; Carole CERVEL (Tinée) ; Martine BARENGO-FERRIER (Vésubie).
- **Le projet filière bois** : Martine BARENGO-FERRIER (Vésubie) ; Pauline HERVY (Tinée) ; Carole CERVEL (Vésubie).
- **Le projet patrimoine** : Yves GILLI (Vésubie) ; Brigitte BRESC (Roya) ; Thierry ROUX (Tinée).
- **Le projet dynamisation des cœurs de village** : Jean-Pierre VASSALLO (Roya) ; Loetitia LORE (Vésubie) ; Carole CERVEL (Tinée) ; Pauline HERVY (Tinée) ; Jean Thaon (Vésubie).
- **Le projet sur les mobilités douces** : René BRIQUETTI (Tinée) ; Jean-Pierre VASSALLO (Roya) ; Loetitia LORE (Vésubie) ; Ivan MOTTET (Vésubie).
- **Le projet logement** : Jean MERRA (Tinée) ; Laetitia LORE (Vésubie) ; Sébastien OLHARAN (Roya).